



Fiche technique N° TN1609  
17-08-2021

Annule et remplace les éditions  
précédentes

Application après préparation sur  
supports conformes au D.T.U. 59.1

- **Métaux ferreux** : Fer - Acier - Fonte
- **Métaux non ferreux** : Aluminium - Zinc - Cuivre
- **Acier galvanisé - Acier Prélaqué**
- **Bois non peints** : Européens feuillus - Européens résineux - Tropicaux mi-durs - Contre-plaqué Aggloméré - Isorel dur
- **Plâtre et dérivés** : Plâtre - Enduits de plâtre - Plaques de plâtre cartonnées - Carreaux de plâtre
- **Anciennes peintures** : Hydrodiluable - Glycérophthaliques - Acryliques

## PRIMAIRE BOIS & FER

Impression pour bois et fonds  
poreux & sous-couche  
pour métaux ferreux et non ferreux

**INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR**

**14 à 16 m<sup>2</sup>/L**



\*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

### Fonction :

Primaire anti-corrosion pour métaux ferreux et non ferreux  
Impression pour le bois et fonds poreux à base de résine alkyde. Doit impérativement être recouverte par une peinture décorative.

**Classification :** AFNOR NF T 36-005 : I 4a

**Destination :** INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR

Métaux ferreux, métaux non ferreux, acier galvanisé, acier prélaqué, bois non peints, plâtre et dérivés et anciennes peintures.

### Qualités dominantes :

- **Microporeux** : respecte l'hygrométrie du bois.
- **Améliore l'adhérence des peintures de finition**
- **Anti-corrosion**
- **Technologie Resist +**

### Caractéristiques pratiques :



= 14 à 16 m<sup>2</sup>/L (Selon le support) = 6 h

= 18 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation** : Prêt à l'emploi
- **Aspect en finition** : Velouté
- **Matériel** : Pinceau, Rouleau ou Pistolet
- **Nettoyage du matériel** : White Spirit
- **Conditionnement** : 1 L - 3 L

### Caractéristiques techniques :

- **Densité** : 1,40 à 1,50
- **Extrait sec (pondéral)** : 72 à 76 %
- **Taux de brillance à 60°** : 3
- **Teneur en COV** : Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/i) : 500 g/l (2010).  
Ce produit contient max 500 g/l COV.

## MODE D'EMPLOI

### Préparation du support :

- **Sur bois neufs ou anciens non peints** : poncer et dépoussiérer le support avant application.
- **Sur bois peints écaillés** : décaper, gratter et poncer pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre, laver, rincer puis laisser sécher.
- **Sur bois spécifiques** : nous consulter
- **Sur peintures brillantes ou satinées** : poncer pour casser le brillant, lessiver, rincer, puis laisser sécher.
- **Sur métaux ferreux et non ferreux** : Dégraisser, gratter, brosser et dépoussiérer soigneusement pour éliminer la rouille et toutes parties non adhérentes du support à peindre.

### Application :

- **Après les travaux de préparation du support**, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au D.T.U. 59.1. **Appliquer directement 1 couche.**
- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur la surface à peindre.
- **En intérieur, ne pas appliquer par température inférieure à + 8°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 70% d'Humidité relative.**
- **En extérieur, ne pas appliquer par température inférieure à + 5°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 80% d'Humidité relative.**
- **Produit à mélanger avant utilisation.**

#### Recouvrement :

- Après 18 heures de séchage, recouvrir avec une peinture décorative de notre gamme **PRO'G**.

## PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

### Conservation :

Limitée à 1 an en emballage d'origine non ouvert. Stocker à l'abri du gel et de la chaleur.

### Hygiène et sécurité :

**Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site [www.theolaur.com](http://www.theolaur.com) ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.**

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THEOLAUR Peintures - ZI-A – 5, rue René Cauche – 59139 NOYELLES LES SECLIN - Service technique : + 33 (0)3 61 26 54 96

Mail : [contact@theolaur.com](mailto:contact@theolaur.com) [www.theolaur.com](http://www.theolaur.com)

SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 – Code APE : 2030Z – N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015